

Septembre 2012

N° 110 712

Contacts :
Frédéric Dabi
Adeline Merceron
Prénom.nom@ifop.com

Observatoire des politiques publiques : Le rôle et l'importance perçus des collectivités locales

Paris
Toronto
Shanghai
Buenos Aires



Connection creates value

pour

acteurspublics
www.acteurspublics.com

Etude réalisée par l'Ifop pour :

Acteurs Publics

Echantillon :

Echantillon de **1009 personnes**, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus.

La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas (sexe, âge, profession de l'interviewé) après stratification par région et catégorie d'agglomération.

Mode de recueil :

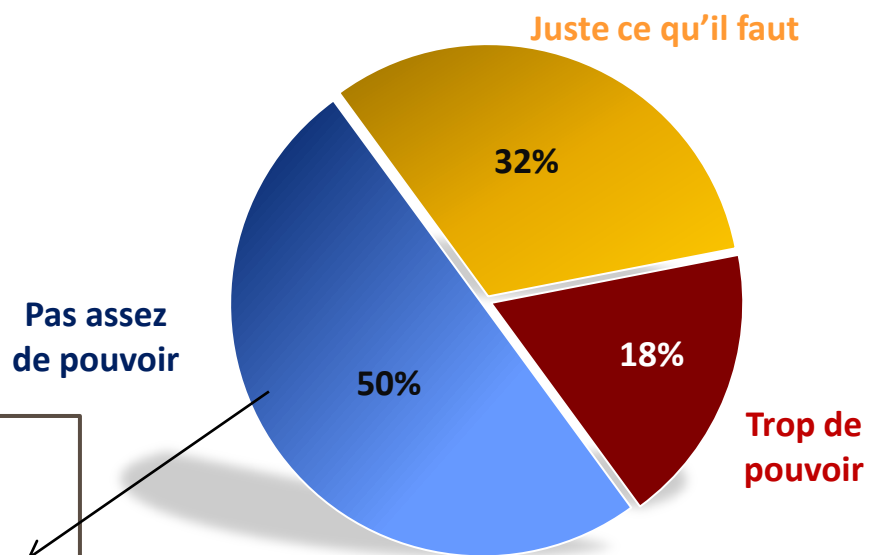
Les interviews ont eu lieu par questionnaire auto-administré en ligne (*CAWI - Computer Assisted Web Interviewing*).

Dates de terrain :

Du 18 au 20 septembre 2012

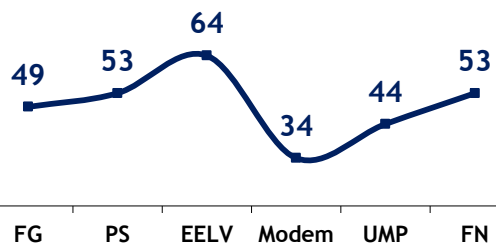
Le jugement à l'égard des pouvoirs accordés aux collectivités locales

Question : Avez-vous le sentiment qu'aujourd'hui les collectivités locales (communes, structures intercommunales, départements, régions) ont trop ou pas assez de pouvoir par rapport à l'Etat ?



▲ 65 ans et plus : 24%
 ▲ Agglomération parisienne : 22%

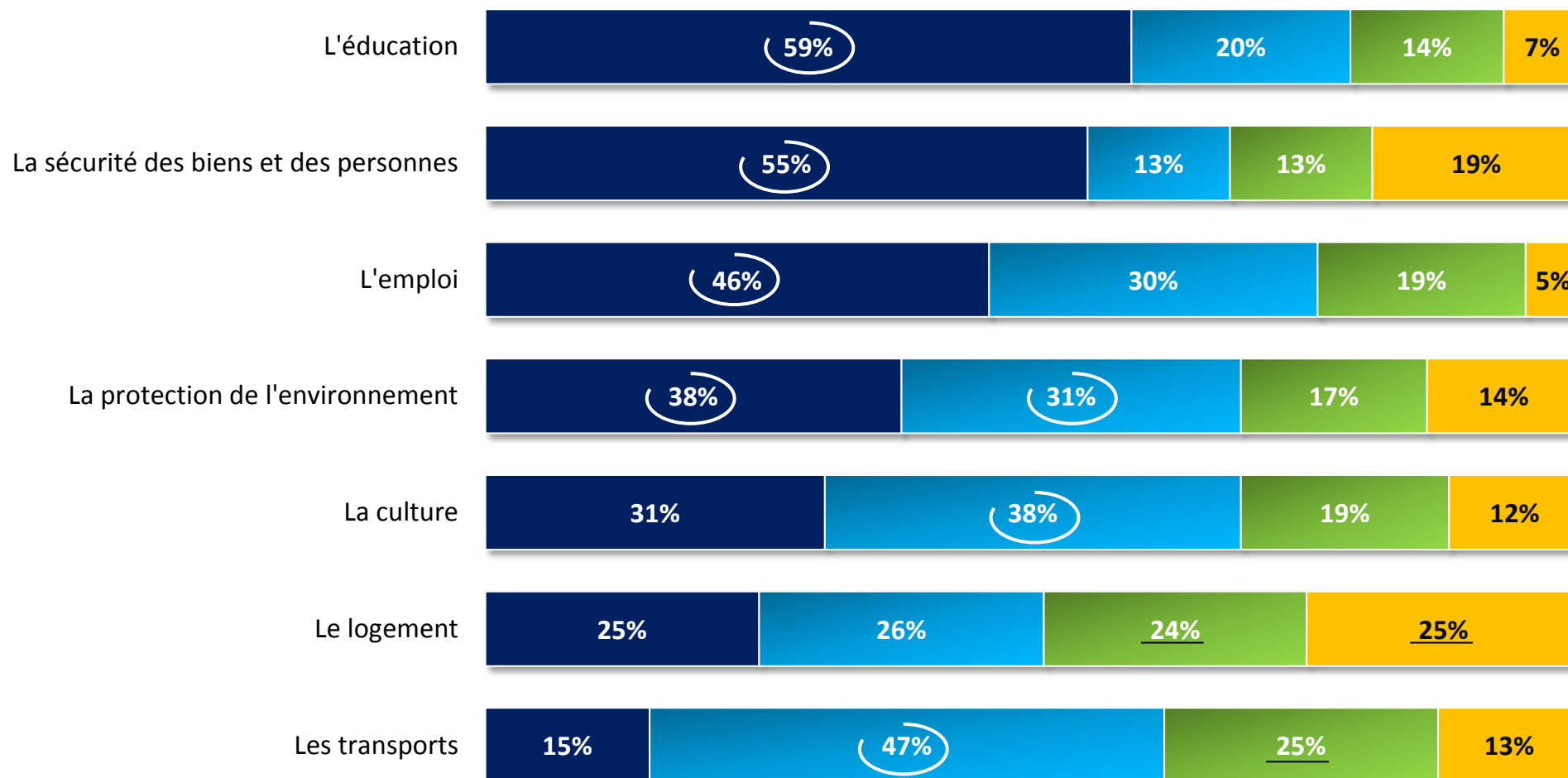
Proximité politique



Les acteurs les plus légitimes pour mener une politique efficace dans différents domaines

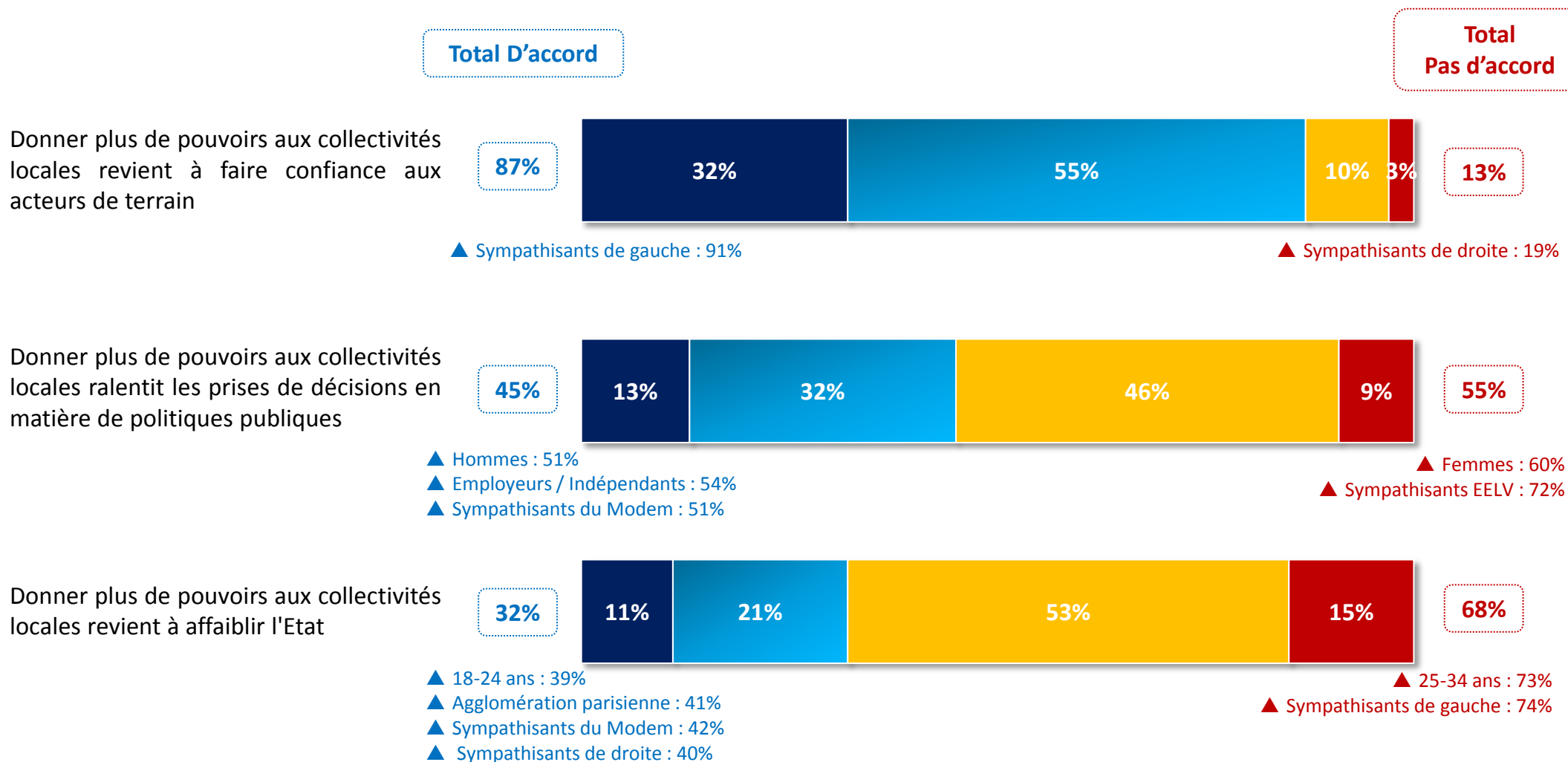
Question : Pour chacun des grands domaines d'action suivant, à qui faites-vous le plus confiance pour mener une politique publique efficace ?

■ L'Etat ■ La Région ■ Le Département ■ La Commune



Le jugement à l'égard de différentes affirmations sur l'incidence d'un plus grand pouvoir accordé aux collectivités locales

Question : Pour chacune des affirmations suivantes, diriez-vous que vous êtes tout à fait, plutôt, plutôt pas ou pas du tout d'accord ?



■ Tout à fait d'accord ■ Plutôt d'accord ■ Plutôt pas d'accord ■ Pas du tout d'accord

Le processus de décentralisation a été engagé en France par les lois Defferre de 1982-1983 dont le but premier était d'alléger la tutelle de l'Etat sur les Collectivités locales, donnant ainsi aux départements et aux régions davantage de compétences et des pouvoirs de décisions. Trente ans plus tard, alors que la formation politique qui avait instauré ces lois au début des années 80 est de nouveau aux commandes du pays, se fait jour des interrogations quant aux suites à donner à cette politique de décentralisation, dans un contexte économique et social difficile. Dans le cadre de cette nouvelle vague d'enquête de l'Observatoire des Politiques Publiques Acteurs Publics en partenariat avec l'Ifop a souhaité s'intéresser à la perception qu'ont les Français de ces différents échelons administratifs.

Une personne sur deux s'accorde aujourd'hui sur le fait que les collectivités locales n'ont pas assez de pouvoir par rapport à l'Etat, une perception probablement influencée en partie par une volonté largement partagée au sein de la population de voir se développer une politique de proximité dynamique, au plus proche du citoyen. En tout état de cause, ce résultat constitue un satisfecit indirect adressé au processus de décentralisation, initié en France dans les années 80 avec toutefois l'idée que celui-ci n'est pas achevé. Dans le détail, cette perception des collectivités locales disposant de pouvoirs insuffisant face à l'Etat est notamment le fait des sympathisants de gauche (53% par les sympathisants du parti socialiste et 64% pour ceux d'EELV). A l'inverse, les sympathisants de droite et notamment ceux de l'UMP se prononcent plus que la moyenne en faveur de l'idée selon laquelle les collectivités locales ont trop de pouvoir (29%), un jugement partagé par moins d'un Français sur cinq (18%). Notons également que près du tiers des personnes interrogées (32%) exprime un avis moins tranché en considérant que les pouvoirs qu'ont les collectivités locales par rapport à l'Etat aujourd'hui se situent à un juste niveau.

En outre, pour près de neuf Français interrogés sur dix, accroître le pouvoir donné aux collectivités locales revient avant tout à accorder plus de confiance aux acteurs de terrain (87% ; dont 32% « tout à fait d'accord »), une confiance qui ne semble pas se faire pas au détriment de l'Etat. En effet dans le même temps, moins du tiers des interviewés considère que donner davantage de possibilités aux collectivités locales revient à affaiblir l'Etat (32%, contre 68% qui partagent l'avis contraire), une vision toutefois davantage partagée par les Franciliens (41%) et les sympathisants de droite (40%).

Si sur ces deux points la tendance est nette, les jugements s'avèrent en revanche plus contrastés lorsqu'il s'agit d'évaluer l'impact du pouvoir des collectivités locales sur le rythme de décisions prises en matière de politiques publiques. Ainsi pour 45% des interviewés, donner plus de marges de manœuvre aux collectivités freine les prises de décisions en matière de politiques publiques contre 55% qui partagent l'avis contraire.

Lorsqu'il s'agit de considérer qui de l'Etat, de la Région, du Département ou de la Commune est le plus à même de mener une politique publique efficace dans différents domaines, les Français expriment des avis assez marqués accordant le plus souvent leur confiance à l'Etat et dans une proportion moindre à la Région.

Dans le détail, on observe que trois grands domaines d'action sont ainsi très nettement « confiés » par les Français à l'Etat à savoir l'éducation, que le nouveau gouvernement a érigé comme étant l'une de ses principales priorités (59% d'attribution, contre 20% pour la Région), la sécurité des biens et des personnes qui relève du régalien (55% contre seulement 13% à la Région et au Département), et l'emploi (46% de citation) qui apparaît aujourd'hui comme une préoccupation moyenne des Français dans le contexte d'augmentation croissante du chômage.

S'agissant de la protection de l'environnement et de la culture, l'Etat (respectivement 38% et 31% de citations) et la Région (respectivement 31% et 38% de citations) se partagent les « faveurs » de l'Opinion. En revanche, sur la question des transports, c'est la Région qui très nettement se révèle être l'acteur le plus à même d'agir. On peut voir là l'effet sur cet enjeu des politiques publiques menées sous la houlette des exécutifs régionaux.

Enfin, on notera que sur la question du logement qui relève à la fois d'une politique nationale et d'un sujet particulièrement concret pour les Français, les avis sont très partagés, chacun des 4 acteurs testés étant cité dans des proportions similaires sans qu'aucun ne se détache réellement (Etat : 25%, Région : 26%, Département : 24%, Commune, 25%).

Frédéric Dabi - Directeur Général Adjoint de l'Ifop - Directeur du Pôle Opinion et Stratégies d'Entreprise

Adeline Merceron - Directrice d'études au Département Opinion et Stratégies d'Entreprise